



Mercredi 02 février 2022, 11h25

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **HORIZON EUROPE : LA COMMISSION VEUT RAPIDEMENT DES MESURES COMPLÉMENTAIRES**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États souhaite que des mesures complémentaires soient prises afin d'atténuer les conséquences négatives de la non-association de la Suisse au programme Horizon Europe. Elle soutient le Conseil fédéral dans ses efforts et veut que les mesures en question entrent en vigueur le plus rapidement possible.

La commission s'est entretenue avec le conseiller fédéral Guy Parmelin, avec la secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Martina Hirayama, et avec des délégations des cantons de Genève, Bâle-Campagne et Bâle-Ville à propos du programme Horizon Europe. Les cantons susmentionnés ont déposé des initiatives ( **21.320** , **21.327** , **21.328** ) visant en substance à associer la Suisse à ce programme pour les années 2021 à 2027.

La commission souligne que le traitement de la Suisse comme un État tiers a déjà des effets négatifs tangibles et, par conséquent, qu'il y a lieu d'agir rapidement. Un crédit supplémentaire est nécessaire pour financer les mesures transitoires et le Conseil fédéral doit aussi présenter un message sur le financement des mesures complémentaires. L'objectif est que les décisions puissent être prises à la session d'été. Dans la perspective d'une action rapide, la commission a décidé, par 11 voix contre 2, de donner suite aux initiatives des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Elle se réserve ainsi le droit d'intervenir elle-même en ce qui concerne les mesures complémentaires, dans l'hypothèse où la décision du Conseil fédéral se ferait attendre. Par 10 voix contre 2 et 1 abstention, elle a par contre décidé de suspendre l'examen de l'initiative du canton de Genève.

#### **MO 18.4131 « PAS DE PROGRAMME COPERNICUS SANS LA SUISSE »**

La commission a procédé à l'examen de la motion **18.4131**, adoptée par le Conseil national, qui demande au Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires pour une participation de la Suisse au programme Copernicus. À l'unanimité, la commission a manifesté son soutien au développement de ce

programme de l'Agence spatiale européenne (ESA) et a décidé de proposer l'adoption de la motion à son Conseil.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LE DOMAINE DE LA SÉLECTION VARIÉTALE

Par 5 voix contre 4 et 4 abstentions, la commission recommande le rejet de la motion **20.3674**, qui vise à améliorer la transparence en matière de droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la sélection variétale. La majorité estime toutefois qu'il y a lieu de prendre des mesures : par 9 voix contre 4, la commission a décidé de déposer une motion (**22.3014**) chargeant le Conseil fédéral d'adapter les bases légales en matière de brevets et – si nécessaire – de protection des obtentions végétales de sorte à améliorer la transparence en matière de droits conférés par les brevets dans le domaine de la sélection variétale. Une minorité rejette la motion.

Au préalable, la commission a pris acte d'un rapport complémentaire de l'administration, qu'elle avait commandé il y a un an.

## LA CSEC-E ENTEND ELLE AUSSI PROMOUVOIR LA CULTURE DE VARIÉTÉS ROBUSTES D'ANCIENS FRUITS ET LÉGUMES

La commission a décidé, à l'unanimité, de recommander l'adoption de la motion **21.3832**. Si le Conseil des États suit la décision de sa commission, le Conseil fédéral sera chargé de promouvoir la culture de variétés robustes d'anciens fruits et légumes en mettant davantage de ressources à disposition pour la sélection et l'exploitation durable.

Faute de temps, la commission a reporté l'examen des objets suivants : **19.3263**, **19.4425**, **19.3200** et **21.4303**.

La commission a siégé le 1er février 2022 à Berne, sous la présidence de la conseillère aux États Marina Carobbio Guscetti (PSS, TI) et, pour partie, en présence du conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du DEFR.

## AUTEUR



---

CSEC-E Commissions de la science de l'éducation et de la culture Secrétariat  
CH-3003 Berne  
[www.parlament.ch](http://www.parlament.ch)  
[wbk.csec@parl.admin.ch](mailto:wbk.csec@parl.admin.ch)

## RENSEIGNEMENTS



Marina Carobbio Guscetti  
vice-présidente de la commission  
tél. 079 214 61 78

Marcello Fontana  
secrétaire de la commission  
tél. 058 322 97 35

Andreas Behr  
secrétaire adjoint de la commission  
tél. 058 322 91 95